

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
23/04/2026**

1. 09:00 – Avis **-DT-**
19354 - Demande de MAISIN Architects MAISIN Architects
pour Transformer et étendre un immeuble de bureau 3691m² en un immeuble de
logements de 4186m² avec 30 unités et 40 emplacements couverts pour véhicules
automobiles ; remise en pristin état deux villas de 317m² et 376m²; Abattre 2 arbres ;
réaménager une zone verte., Drève de Willericken 20 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 13/03/2026 au 11/04/2026 pour les
motifs suivants :

- Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU
- Dérogation à l'art.7 du titre I du RRU (implantation - constructions isolées)
- Application de la prescription générale 0.5. du PRAS (projets de construction ou
de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m²)
- Dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
- Application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les
zones d'espaces verts, publics ou privés)
- Dérogation à l'art.8 du titre I du RRU (hauteur - constructions isolées)
- Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours
- Application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des
caractéristiques urbanistiques des constructions)

-
2. 09:45 – Avis **-JT-**
19362 - Demande de DE L'AUTRE CÔTÉ DE L'ÉCOLE (Tuerlinckx) DE L'AUTRE
CÔTÉ DE L'ÉCOLE
pour Rénover partiellement une école secondaire: réaménager l' intérieur du sous-sol, du
rez-de-chaussée et de l'aile du rez+4, modifier la circulation verticale, réaliser un auvent
extérieur et mettre en conformité les adaptations de chantier effectuées après l'obtention
du permis en 2014, Place Communale d'Auderghem 7 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 27/03/2026 au 10/04/2026 pour les
motifs suivants :

- Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à
l'esthétique des constructions
- Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU
- Dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- Application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire)
- Application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible
depuis les espaces publics)

-
3. 10:45 – Avis **-DT-**
19184 - Demande de LOCAFRA Immo - S.A. (LOCATELLI) LOCAFRA Immo S.A. pour mettre en conformité les travaux réalisés dans un immeuble mixte (carrosserie automobile + logements), Chaussée de Wavre 1544.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 26/03/2026 au 09/04/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Dérogation à l'article 7 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Epaisseur des murs pignons)
- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à l'article 9 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Conduits de cheminées)

-
4. 11:15 – Avis **-JT-**
19276 - Demande de Monsieur et Madame Engels Sébastien Charon Marie-Hélène pour rénover thermiquement la façade avant, mettre en conformité l'extension et la lucarne en façade arrière d'une habitation unifamiliale, Rue Jacques Bassem 74.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/03/2026 au 26/03/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)
- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

-
5. 14:00 – Avis **-EL-**
19083 - Demande de Association de Gestion du Centre sportif de la Forêt de Soignes (De Riemaecker) Association de Gestion du Centre sportif de la Forêt de Soignes pour Construire des 4 terrains de padel couverts sur le site du Centre Sportif de la Forêt de Soignes; Aménager un nouveau parking non couvert de 14 emplacements; Abattre 2 arbres., Chaussée de Wavre 2057 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 14/03/2026 au 12/04/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
- Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU
- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours
- Dérogation à la prescription V, B), b) du plan particulier d'affectation du sol n° 42 (Implantation - Couverture des murs de soutènement)
- Application de la prescription générale 0.5. du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m²)
- Application de la prescription particulière 13.a3 du PRAS (projets de construction dont l'emprise au sol dépasse 200 m²)

- Art. 188/7 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000
- Application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés)

-
6. 15:00 – Avis -**JT**-
19301 - Demande de ACP Régence VII Syndic CALIX (SCHWARTZ) ACP Régence VII Syndic CALIX
pour mettre en conformité des appartements ainsi que rénover et isoler le pignon droit, Rue des Pêcheres 107 .

Le dossier est soumis à l’avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- Application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire)

-
7. 15:30 – Avis -**JT**-
19318 - Demande de Monsieur Laurent Loncheval
pour rehausser une maison unifamiliale ainsi qu'isoler la façade arrière, Rue de la Molignée 24 .

Le dossier a été soumis à l’enquête publique du 27/03/2026 au 10/04/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

-
8. 16:05 – Avis -**ADV**-
19291 - Demande de Rasschaert Immo - S.A. (Rascchaert) Rasschaert Immo S.A.
pour mettre en conformité un immeuble à appartements, Avenue Henri Strauven 16 .

Le dossier a été soumis à l’enquête publique du 26/03/2026 au 09/04/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

-
9. 16:25 – Avis -**ADV**-
19310 - Demande de Monsieur et Madame Kennes Carlo Bogdanski Fabienne
pour construire une maison unifamiliale et abattre trois arbres, Allée des Colzas 63 .

Le dossier a été soumis à l’enquête publique du 26/03/2026 au 09/04/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à l'article 5 du Règlement Communal sur les Bâtisses (terrains vagues et clôtures intérieures des propriétés - clôtures intérieures)
- Dérogation à l'article 7 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Epaisseur des murs pignons)

- Application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

10. 16:50 – Avis **-EL-**

19322 - Demande de Monsieur et Madame Emile FELLER Camille BERTRAND pour mettre en conformité la construction d'une maison unifamiliale et créer une lucarne en toiture, Rue de l'Amblève 29.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 26/03/2026 au 09/04/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable)
 - Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne)
 - Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
 - Application de l'art. 153 §2.al 2-3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses)
 - Dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)
-